



Le 5 décembre 2022

De nouveau tarifs pour Nomad trains

Jean-Baptiste Gastinne, Vice-Président de la Région Normandie, chargé des transports, a rencontré, lundi 5 décembre, au Conseil régional à Caen, les principales associations de voyageurs normandes afin de leur présenter les répercussions de la crise énergétique sur les tarifs du transport ferroviaire régional et les nouveaux tarifs Nomad Trains, une décision adoptée en commission permanente ce jour.

« Comme toutes les collectivités, la Région Normandie fait face à une hausse exceptionnelle des prix de l'énergie et subit les répercussions de l'inflation. Le transport ferroviaire est particulièrement concerné par ces évolutions. Dans ce contexte, la Région va fournir un effort budgétaire massif afin de maintenir une offre de transport satisfaisante pour tous les voyageurs tout en limitant au maximum l'impact sur le prix des billets » a souligné Jean-Baptiste Gastinne.

De manière synthétique, les majorations de tarifs sont les suivantes :

- 5% sur les billets occasionnels TEMPO,
- 6% sur les abonnements régionaux,
- 7% sur les billets occasionnels Krono+

L'augmentation de ces tarifs sera applicable sur les billets pour les trains circulant à compter du 27 mars 2023 et sur les abonnements valables à partir du mois d'avril. Il n'y avait pas eu d'augmentation de tarifs sur le billet Tempo et les billets Prem's depuis 2018.

En outre, il faut souligner l'absence d'augmentation pour les abonnements jeunes (Tempo -26 ans en intra Normandie et abonnements Elèves Etudiants Apprentis). Les billets à 50% pour les jeunes de -26 ans sont maintenus également.

A titre d'exemple, un abonnement annuel Rouen/Yvetot passe à 77,70 €/mois au lieu de 73,30 €/mois aujourd'hui ; un abonnement annuel Caen/Lisieux passe 92,8 €/mois au lieu de 87,60 €/mois aujourd'hui. Pour les occasionnels, un exemple de prix en 2ème classe : un trajet Caen/Coutances passe à 21 € au lieu de 20 € aujourd'hui, un trajet Rouen/Paris passe à 25,20 € au lieu de 24 €.

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr